

Je recherche des outils de mesure des émissions de CO2 des particuliers dans leur vie quotidienne (suivant leur logement, équipement, pratiques). Merci

Réponse apportée le **02/04/2008** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Bonjour,

La consultation de notre portail documentaire n'a pas permis de trouver une réponse à la question « des outils de mesure des émissions de CO2 des particuliers dans leur vie quotidienne ».

Il semblerait qu'il vous faille orienter votre demande vers des organismes plus spécialisés que nous ne le sommes.

Parmi ceux qu'il faudrait interroger en priorité il en est deux :

-> l'IFEN, Institut français de l'environnement, service statistique du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, correspondant français de l'Agence européenne pour l'environnement ;

-> l'ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, placée sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'IFEN a mis en ligne toute une série d'études sur l'émission des gaz à effet de serre par les ménages :

http://www.ifen.fr/publications/le-catalogue-des-publications/le-4-pages/2006/les-menages-acteurs-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre.html?type=301&backPid=1244&no_cache=1&theme=M%C3%A9nages&key=2

notamment le « 4 pages » :

Les ménages acteurs des émissions de gaz à effet de serre
(n° 115) – Novembre/Décembre 2006

<http://www.ifen.fr/uploads/media/de115.pdf>

En vous mettant en relation avec cet organisme vous devriez trouver une réponse à la question des outils de mesure qui ont servi à les documenter.

Voici ses coordonnées :

Institut français de l'Environnement (IFEN)

Adresse : Service statistique du ministère chargé de l'environnement

61 bv. Alexandre Martin – 45058 Orléans cedex 1

Tél : 02 38 79 78 78

Fax : 02 38 79 78 70

Courriel : ifen@ifen.fr

Site internet : www.ifen.fr

Voici la liste des centres de documentation rattachés au ministère de l'écologie...:

http://www.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=196

L'Ademe peut également être contactée.

voici l'adresse de son site :

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?id=11433&m=3&cid=96>

et celle du formulaire qui sert à la contacter :

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=29676&ref=16525>

Son site propose une série de liens que vous pourriez consulter :

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=13352>

Si les questions concernant l'environnement et l'écologie vous préoccupent, mais peut-être utilisez-vous déjà cet outil, sachez que vous trouverez sur le site de la Bibliothèque nationale de France, dans la rubrique « Les Signets de la BnF », une sélection de sites Internet, commentée avec précision qui peut constituer un précieux répertoire de sources fiables et analysées :

http://signets.bnf.fr/html/categories/c_999environnement.html

Cordialement,

Merci de prendre un instant pour répondre au sondage.

Eurêkoi

Réponses à distance

Bibliothèque publique d'information

Site internet : <http://www.bpi.fr>